



## Projet de Pech de Fonseranes On rééquilibre vers l'ouest !

p.2



### BOUGE

BÉZIERS

## Emploi : Béziers tire son épingle du jeu !

Les dernières statistiques en matière d'emploi et de chômage ont démontré durant ces derniers mois que les demandes d'emploi augmentaient moins dans le Biterrois que dans le reste de l'Hérault.

Pour Pierre-Louis Munoz, directeur départemental de Pôle Emploi, «le tourisme, notamment, offre une réserve importante d'emplois saisonniers et contribue à la baisse du chômage en haute saison.» . Quelques indices témoignent qu'il

ya du mieux, notamment pour ce qui concerne l'emploi des jeunes et le chômage de longue durée.

Pour la zone d'emploi de Béziers, on a pu noter une baisse de 0,6% du taux de chômage (période 30 juin 2010 - 30 juin 2011) contre - 0,4% pour l'Hérault et - 0,4% pour le Languedoc-Roussillon.

L'évolution du taux de chômage des jeunes (période 30 juin 2010 - 30 juin 2011), montre une baisse du taux de chômage de -5,4% pour l'Agglo de Béziers, -1,8% pour le bassin d'emploi de Béziers (+1,8% pour le Languedoc-Roussillon). «Ici plus qu'ailleurs, à Lodève ou Montpellier, le chômage de longue durée comme celui des jeunes marque une baisse sensible » note Pierre-Louis Munoz. En juin-juillet 2011 par

exemple, le chômage des jeunes demandeurs d'emploi dans le Biterrois a enregistré une baisse de 4% .

Concernant le chômage de longue durée, l'évolution est de +3,8% pour l'agglo de Béziers, +7,1% pour le bassin d'emploi de Béziers et + 11,1% pour le Languedoc-Roussillon.

En juin-juillet 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a enregistré une baisse de 0,8% sur le bassin d'emploi biterrois alors qu'il enregistrait une hausse de 3,6% dans le département.

Comme le relève Raymond Couderc, Sénateur - maire de Béziers, il s'agit là de signes positifs, témoignant « des efforts de la Maison de l'Emploi, et de la CABM pour implanter des entreprises. » ■

# Béziers se développe à l'ouest

## Cap sur le Pech de Fonseranes

**Le Pech de Fonseranes constitue l'élément central du projet d'urbanisation de l'ouest de Béziers. A terme, des milliers de nouveaux logements... susceptibles de recevoir des milliers de nouveaux Biterrois. Des aménagements qui s'accompagneront de la réalisation d'équipements et de services de proximité.**

Ce n'est pas un rêve et c'est déjà demain ! Après son développement à l'est, Béziers entamera durant ces prochaines années son rééquilibrage à l'ouest du territoire, franchissant la barrière naturelle de l'Orb, longtemps considéré comme un obstacle. Le secteur de Pech de Fonseranes se trouve en situation de balcon au-dessus de l'Orb et du Canal du Midi sur un plateau faisant face au vieux Béziers et à la cathédrale Saint-Nazaire : le parti d'aménagement entre vignes et coteaux se basera sur la conception de quartier-jardins s'insérant autour d'anciens châteaux viticoles en vis à vis de la cathédrale.

L'urbanisation sera structurée sur une trame d'espaces publics valorisant le patrimoine du site afin de composer avec l'identité paysagère du territoire.

### Nouveaux quartiers pour la ville

Sur 180 hectares, l'objectif est de façonner une nouvelle identité au sud ouest de Béziers en organisant l'urbanisation de cette partie de la ville autour d'îlots d'habitations et d'équipements programmés à l'échelle de l'agglomération.

Parmi les grands axes du projet, la construction par tranches de milliers de nouveaux logements favorisant la mixité des typologies d'habitat, logements individuels, mais aussi petits collectifs, et logements en accession à la propriété. Béziers prépare son avenir : d'ici à 2025, la ville devra compter avec l'arrivée de milliers de nouveaux résidents. Sa grande force, comme ici au Pech de Fonseranes, ce sont ses réserves foncières.

Omniprésente également au coeur du projet,



Avec le Pech de Fonseranes, la création d'une nouvelle entrée d'agglomération à l'ouest de Béziers.

une conscience architecturale misant sur la relation de cette partie de la ville avec l'Orb, le Canal du Midi et le coeur de Béziers, et qui privilégie la valorisation du patrimoine historique et paysager.

A noter que chaque îlot d'habitations sera organisé autour d'une placette centrale paysa-

gée comme un square arboré, et servant de stationnement dédiés aux logements de l'îlot. Le quartier sera par ailleurs équipé de services et de commerces de proximité.

Après l'extension de la ville à l'est, la renaissance de l'Hours (Polygone, future cité judi-

ciaire), la revitalisation actuellement en cours du coeur de ville, le projet ambitieux du Pech de Fonseranes constitue un des enjeux urbains majeurs du Béziers de demain.

Le démarrage d'une première tranche de travaux pourrait être effectif d'ici à deux ans et demi. ■

## Emprunts structurés de la Ville : ce qu'il faut savoir

**Les emprunts contractés par la Ville de Béziers auprès de Dexia ne sont pas toxiques et ont permis de réaliser un gain de 1,2 millions d'euros entre 2007 et 2009. En 2010, ils sont néanmoins entrés dans une seconde phase, soumise aux conditions des marchés financiers. Explications.**



La Ville a contracté en 2007 auprès de Dexia deux emprunts à formule dite "structurée", dans un contexte où rien ne laissait présager la crise financière de 2008. Ces produits ont permis à Béziers de bénéficier de taux fixes bonifiés durant une première phase de 2-3 ans, avec une préoccupation légitime : la réalisation immédiate d'économies d'intérêts et ainsi, avec l'amélioration de l'autofinancement, **l'accroissement de la capacité d'investissement de la ville pour mieux répondre aux attentes des Biterrois.**

Ces produits sont entrés en 2010 dans une seconde phase soumise aux conditions des marchés financiers, avec le risque de devoir payer une échéance dégradée si les conditions des marchés financiers étaient défavorables.

Or il s'avère que les formules structurées appliquées aux deux prêts souscrits par la Ville de Béziers ne sont pas les plus défavorables :

celles-ci ne peuvent pas aboutir à des taux supérieurs à 10% (voire à 14% comme dans certaines communes ou départements).

**Compte tenu du gain de 1, 2 millions d'euros qu'ils ont permis de réaliser jusqu'ici, on ne peut pas les qualifier pour Béziers, d'emprunts toxiques.**

En admettant que le taux grimpe à 6,5% comme le suggère l'hypothèse du grand quotidien national qui a publié récemment une enquête sur les emprunts Dexia, le surcoût éventuel pour la Ville de Béziers serait, sur la période 2007-2027 de 1,3 millions d'euros. Au pire, la Ville perdrait donc ce qu'elle a gagné en 2007-2009.

Dernières précisions concernant les chiffres biterrois publiés sur le site internet de Libération et repris localement :

la méthode de calcul utilisée pour calculer le surcoût éventuel des intérêts à payer (5 M

d'euros pour Béziers) repose sur une anticipation des taux pour la période 2011-2027. Il s'agit d'un calcul mathématique hypothétique issu de la courbe des taux à une date donnée qui ne repose pas sur une réalité économique future et des scénarii précis. Par ailleurs, le calcul réalisé par Libération a été fait à compter de 2009 et non de 2007 : les gains enregistrés par la Ville de Béziers en 2008 et 2009 n'ont pas été pris en compte.

Depuis deux ans, la Ville de Béziers constitue des provisions pour risques de taux et elle ne sera donc pas dans l'obligation de recourir à une imposition supplémentaire pour équilibrer son budget, si un accident se produisait. Béziers pilote par ailleurs son taux moyen de dette qui est de 3,2%, tout comme son encours et sa capacité à rembourser, à de très bons niveaux. ■

# Prévention et gestion des risques majeurs (II)

## Mieux anticiper les mouvements de terrain

**Le Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense les risques naturels ou technologiques identifiés à Béziers. Parmi eux, les mouvements de terrain, phénomènes ponctuels et très localisés identifiés par le Plan Local d'Urbanisme et le Plan des Risques Naturels.**

**G**lissements de terrain en 1929 sur le boulevard d'Angleterre et à la rampe des Moulins, puis en 1996 au Pech des Moulins, effondrements en 2006 sur le boulevard d'Angleterre et la rampe des Moulins encore... la localisation géographique de la commune et la nature géologique de son sous-sol la rendent sensible à des phénomènes de mouvements de terrain, avec des risques avérés pour les biens et les personnes.

Les phénomènes étant ponctuels et très localisés, l'alerte est très difficile à mettre en place. La vigilance demeure la meilleure prévention de ce risque, pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). La ville maîtrise l'urbanisation des zones à risque et peut imposer des études ou contraintes structurelles aux bâtiments concer-

nés. Elle réalise également des opérations de confortement, ou de blocage de talus.

Dans le cadre des mesures de précaution, la Ville a également réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui détaille l'organisation d'une alerte en cas de danger, la mise en place des barrières de sécurité et des déviations de la circulation, mais aussi les mesures de protection des personnes et l'hébergement des sinistrés.

Un doute ? Informez-vous des risques encourus !

Avant tout projet de construction dans une zone à risque, identifiez l'éventuelle survenue de mouvements de terrain par une étude géotechnique menée par un bureau spécialisé afin de prendre en compte ce paramètre lors de la mise en oeuvre. Respectez les règles de construction, détectez les signes précurseurs : fis-

sures dans le mur, barrières penchées, terrains ondulés, rupture de canalisations. Avertissez les services municipaux si ces signes se produisent, évoluent et s'aggravent. Toute personne ayant connaissance d'une cavité souterraine dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens est tenue d'en informer le maire (code de l'environnement).

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est téléchargeable sur le site internet de la Ville de Béziers. ■

Téléchargeable sur [www.ville-beziers.fr](http://www.ville-beziers.fr)



En 2006, un effondrement s'était produit boulevard d'Angleterre, nécessitant d'importants travaux.

## Semaine Bleue : les seniors biterrois à l'honneur

**A Béziers, le troisième âge constitue un gisement productif de militants associatifs et d'aidants familiaux. Mais sa richesse humaine incomparable se traduit également par des échanges nourris avec les jeunes générations.**



Les élus biterrois lors de la présentation de la Semaine Bleue, dans les salons de l'Hôtel Du Lac.

**T**ous les ans, la Semaine Bleue vient rappeler aux Biterrois que les seniors sont porteurs de richesses prêtes à être transmises aux autres sous forme d'engagement, de présence ou de convivialité.

Du lundi 17 au lundi 24 octobre, ces derniers étaient mis à l'honneur à travers des animations et manifestations organisées par la municipalité, grâce à l'implication notamment du CCAS, de l'Agglomération Béziers Méditerranée, du Conseil des Anciens, de nombreuses associations bénévoles et des maisons de retraite de la ville.

«Cet événement constitue une réelle opportunité de renforcer et de valoriser toutes les contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social» observe Sophia Belkacem, conseillère municipale chargée des liens intergénérationnels et des personnes âgées. «C'est aussi un moment privilégié pour rapprocher les générations, mettre en valeur le rôle social des seniors, à travers des animations sportives, culturelles, festives et conviviales». Comme l'an passé, la Semaine Bleue a mobilisé les élus locaux et les services de la Ville de Béziers.

### Rompre la spirale de l'isolement

Toute une ville sur le pont ! Avec, au côté du maire, Raymond Couderc, et de Sophia Belkacem, Geneviève Carrière, élue déléguée à l'action sociale, Michel Tata, chargé des espaces de quartier, de la prévention et de la médiation, Pierrette Gasquet, conseillère déléguée, chargée de la propreté des espaces publics et du conseil des anciens, Georgette Barthès, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à l'enseignement et Monique Valaize, adjointe, déléguée à la santé publique, au jumelage et à la coopération décentralisée.

Sur le thème "A tout âge : acteurs proches et solidaires", l'accent a été mis durant cette édition 2011 sur les préoccupations des personnes âgées mais aussi sur les réalisations et projets des associations. «A travers différentes initiatives comme la Semaine Bleue mais aussi des journées intergénérationnelles, la Ville de Béziers et son maire, Raymond Couderc, souhaitent renforcer les liens entre les différentes générations de citoyens. Ce n'est pas toujours facile dans une société qui prône le jeunisme, mais on constate à travers les échanges, patiemment construits au fil des ans, que les plus jeunes s'identifient de façon plus positive à la personne âgée. Les aînés, de leur côté, mettent à la disposition des plus jeunes leurs acquis, leur expérience et une lecture plus avertie et plus détachée des choses de la vie.»

Cycle de conférences au Palais des congrès, ateliers animés par les associations, rencontres avec les jeunes des écoles et repas partagés : une Semaine Bleue particulièrement riche et réussie, dont l'ambition est de rompre la spirale de l'isolement et de la solitude qui frappe trop souvent les plus âgés, et qui prouve que jeunes et "vieux" ont beaucoup plus de choses qui les rapprochent que de choses qui les séparent ! ■



Des échanges, qui permettent aux plus jeunes de s'impliquer auprès des personnes âgées.

## Du 3 au 13 novembre à Béziers Tapis rouge pour les Hivernales Flamencas

**17<sup>e</sup> édition pour Les Hivernales Flamencas organisées par la Ville de Béziers avec le concours artistique de l'association Amapola. L'art Flamenco dans toute sa pluridisciplinarité !**

Les Hivernales Flamencas s'imposent et affirment année après année avec force la culture du Sud, si chère à notre ville. Spectacles, création, nuit des associations, lecture, stage de flamenco, exposition, bal sévillan, film, complétés par de nombreuses rencontres proposées par les associations culturelles hispaniques de Béziers rythmeront cette 17<sup>e</sup> édition. Une programmation organisée dans différents lieux du cœur de ville, qui permettra d'enchanter les plus fidèles et de convertir les non initiés au "duende".

La nuit des associations qui ouvre cette 17<sup>e</sup> édition des Hivernales Flamencas le vendredi 4 novembre au Théâtre Municipal à partir de 20h, permettra pour la troisième année consécutive de valoriser les élèves, les professeurs et le savoir-faire des associations hispaniques de Béziers.

Temps forts des Hivernales de cette année, "Desplantes", création regroupant pour la première fois sur scène, quelques uns des lauréats du prestigieux concours de flamenco organisé depuis 1960 à la Uñión, petite ville de la province de Murcia (samedi 5 novembre, 19h30, Théâtre Municipal), "Poema del Cante jondo", création de l'association Amapola, qui complète sa trilogie poétique après les adaptations de Antonio Machado et Miguel Hernandez (jeudi 10 novembre, 20h, Théâtre Municipal) ou encore "Caudales", spectacle et danse de (et avec !) Rafael et Adela Campallo (samedi 12 novembre, 19h30, Théâtre Municipal).

Billetterie du Théâtre Municipal de 13h à 18h - du mardi au samedi et au guichet 1h avant les spectacles - téléphone 04 67 36 82 82

**Les Hivernales Flamencas, ce sont également :**

• **Une exposition de peinture** à la MVA (rue Général Marguerite) du jeudi 3 novembre au samedi 12 novembre. A travers "Tintas Flamencas",



l'artiste Lise Dufaur-Mourens livre une réflexion sur la danse, de la relation de cet art avec le corps.

• **Des animations** proposées à la médiathèque André Malraux. Dimanche 6 novembre à 16h, lecture illustrée "Jeu et théorie du Duende" (Federico Garcia Lorca) par José Guillen, Guillermo Flores et David Tobena, suivie d'un débat. A 18h, spectacle "Aqui estamos !" de José Guillen. Mercredi 9 novembre à 19h, projection du documentaire "El cante bueno, duele" de Ernestina Van de Noort (VO/STF). Les secrets et les origines du flamenco.

• **Des soirées après spectacles...** autour des Hivernales Flamencas. Samedi 5 novembre à 21h30, spectacles avec les associations Abanico y Sol, Alegria, El Sol, Luz de Esperanza au Théâtre du Minotaure (rue Solférino, 04 67 28 45 28). Samedi 12 novembre à partir de 20h (restauration), puis 21h30, spectacles avec les associations Iberia, Estrellas Flamenca et Arte Espagnole à la Colonie Espagnole (rue de la Vieille Citadelle, 04 67 49 13 03).

• **Une programmation alliant spectacles, stages et exposition** du vendredi 4 novembre au vendredi 11 novembre au Théâtre du Minotaure, en présence notamment de la danseuse et chorégraphe Virginia Pozo. Renseignements et inscriptions au 04 67 28 45 28.

• **Stages, spectacles, rencontres diverses....** Vendredi 11 novembre - 20h - Bal Sévillan avec Guillermo Flores et David Tobena au Réfectoire des Abbés de Saint Aphrodise (rue du Puits de la Courte). Organisé par La Marisma et El Taranto (renseignements et inscriptions 06 21 72 27 64). Samedi 12 (10h-13h et 14h30-17h) et dimanche 13 novembre (10h30-13h), stage de Buleria par Laeticia Perez. Organisé par El Taranto (renseignements et inscriptions 06 08 34 29 39). ■



## tribunes libres

**Ndlr :** La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal.

### Poudre de Perlimpinpin

Voilà venu le temps de l'aide aux propriétaires de logements précaires en matière énergétique ! Aide que le groupement Agglo/FDI/Urbanis vient d'améliorer en lui ajoutant la fonction : plus besoin d'avancer le montant des travaux... parce que, évidemment, avancer le montant des travaux n'est pas envisageable pour ces propriétaires précaires...

Admettons qu'il y ait urgence à équiper ces logements... dans un souci de sécurité et... d'économie !

Cette aide concernerait des travaux n'excédant pas 15 000 euros par logement, ce qui paraît correct pour une mise aux normes !

Dans l'exemple donné dans l'article Midi Libre du samedi 1er octobre le montant des travaux de 7 000 euros, sera subventionné pour 5 750 euros ce qui laissera à la charge du propriétaire 1 635 euros payable sur 36 mois à hauteur de 45 euros par mois..

La consommation d'électricité restera à charge de l'utilisateur, qui, déjà fragilisé par une situation financière instable devra ajouter à ces charges mensuelles la somme de 45 euros.

N'y a t'il pas comme une contradiction entre le fait de vouloir aider quelqu'un de précaire, écarté du système bancaire, en lui demandant d'augmenter ces charges financières mensuelles de 45 euros ?

Ça ressemble un peu à de la poudre de perlimpinpin !

Il semblerait que l'impossibilité à rembourser par le bénéficiaire de cette aide n'ait pas du tout été envisagée ! Pourtant, ce serait dans la logique des choses d'y penser !

Alors.....à ce moment là... il faudra trouver un système pour y remédier... comme par exemple se substituer au propriétaire défaillant et annuler sa dette ... Actuellement, annuler les dettes... voyez vous à qui et à quoi je fais allusion.....c'est à la mode !

**Alain RICARD**  
Conseiller Municipal  
Président du groupe  
Béziers fait Front  
Secrétariat : 04 67 36 71 03

### Emprunts toxiques Dexia

Le 24 septembre 2007, Raymond Couderc, maire de Béziers a signé deux contrats de prêts auprès de la banque Dexia pour un montant total de 27 millions d'euros. Ils sont "structurés", c'est à dire à options et reliés à des devises étrangères. La crise de 2008 est passée par là. Malgré cela R. Couderc nous confirme qu'ils n'engendreront pas de surcoût d'intérêts. Et pourtant, lors de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, il fait adopter par sa majorité, une ligne de provision budgétaire d'un montant de 750.000 euros correspondant justement au surcoût engendré par les prêts toxiques (ils pourraient en produire 5 millions d'ici 2027). Entre temps, ses amis ministres de l'Intérieur, de l'Economie et du Budget avait signé le 25 juin 2010 une circulaire portant sur « Les produits financiers offerts aux collectivités territoriales ». Celle-ci est claire. Elle indique que les prêts construits à partir de swap et d'options sont bien des produits à risques. Les prêts contractés auprès de Dexia par la ville de Béziers entrent bien dans cette catégorie. Pourtant, le maire de Béziers s'entête. Il vient encore de signer avec la banque Dexia par décision du 12 août 2011, un nouveau contrat de prêt de 3.100.000 euros. Patatras, la banque Dexia vient de tomber en faillite. Je laisse la conclusion à un ami de R. Couderc, Gilles Carrez (UMP), rapporteur général du Budget à l'Assemblée Nationale qui s'en est pris le 5 octobre 2011 aux élus des collectivités locales qui ont contracté des emprunts toxiques en disant « Il faut assumer ce que l'on signe ». Il ajoutait un peu plus loin « Et quand on signe un contrat auquel on ne comprend rien, on est pas un bon gestionnaire ».

**Aimé COUQUET**  
Conseiller municipal PCF  
NPA et Citoyens  
Tél. 06 07 52 83 47

### Béziers et le Plan Climat Energie Territorial

Béziers s'est engagée dans une politique de développement durable. Pour cela elle a mis en place un plan de trente-cinq actions. L'une d'entre elles est celle du Plan Climat Energie Territorial dont la finalité est de lutter contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions des gaz à effet de serre et la maîtrise des dépenses énergétiques.

La Ville, qui a été moteur pour la mise en place de cette action, a souhaité, dans un souci de cohérence, associer la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée à cette démarche.

L'élaboration du Plan Climat Energie consiste, en tout premier lieu, à établir le bilan carbone du territoire, ainsi que celui du patrimoine et des services de chacune des collectivités, bilan réalisé par le Bureau d'Etudes AlternConsult aujourd'hui terminé.

Une concertation a été lancée publiquement auprès de la population le 13 Octobre dernier, lors du "Lancement du Plan Climat Energie".

A l'occasion de cette soirée, les Biterrois qui l'ont souhaité ont pu s'inscrire pour participer aux ateliers citoyens qui auront lieu prochainement. Ceux qui souhaiteraient encore le faire peuvent contacter jusqu'au 31 Octobre le service Environnement de la Ville de Béziers ou celui de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Ainsi les deux collectivités pourront adopter et mettre en œuvre ce Plan Climat Energie Territorial avant fin 2012 en respectant les termes de la loi.

**Huguette PERINI**  
Conseillère Municipale  
chargée de la protection  
de l'environnement de l'hygiène et  
des énergies renouvelables

### Prêts toxiques : Béziers joue au Casino

La publication dans "Libération" du tableau des villes ayant goûté au fruit véneux des prêts toxiques pour financer leurs dépenses d'investissement a provoqué un long débat lors de la dernière séance du Conseil Municipal puisque Béziers était du nombre.

La meilleure défense étant toujours l'attaque, le Sénateur Maire a répliqué avec virulence :

« Ces prêts ne sont pas toxiques ces sont des produits structurés qui ont fait réaliser des économies à la Ville pendant trois ans » Oui certes...mais la Ville, comme les autres collectivités, hôpitaux, offices HLM, a mangé son pain blanc. Pendant six, dix, ou quinze ans, parfois vingt...la note va s'alourdir. Pourquoi ?

Ne jouons pas sur les mots. Aucun banquier ne vient voir un Maire en lui disant « Je vous ai mis de côté de bons prêts toxiques ».

Il est plus rassurant de parler de produits structurés.

Auparavant les communes empruntaient à la Caisse des Dépôts ou au Crédit Local à taux fixe. C'était la gestion « de bon père de famille ».

Depuis quelques années les banques, dont la sulfureuse Dexia acculée depuis à la faillite, ont joué sur le marché international des capitaux, se jouant de Subprimes aux Etats Unis et autres produits risqués.

Béziers, comme d'autres a emprunté en indexant le taux de ses prêts sur l'évolution de la différence du taux de change entre le franc-suisse et le euro. Avec la crise financière en Europe...cela va devenir un cauchemar !

Plutôt que de le reconnaître, Raymond Couderc préfère s'en prendre aux journalistes et aux Elus qui le mettent en garde...

On ne change pas sa nature décidément.

L'opiniâtreté peut se transformer en entêtement obstiné et en refus de la réalité.

**Jean Michel DU PLAA**  
Vice président du Conseil Général  
Conseiller Municipal  
Président du Groupe Béziers pour Tous  
Secrétariat : 04 67 36 73 88